

Informations personnelles

Nom et prénom : Mohamed KAMMOUN
Date et lieu de naissance : 05 juin 1976 – Sfax, Tunisie
Nationalité : Tunisienne
Adresse : Emeraude Palace A 2-1, Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac 1053 Tunis Tunisie
Tel. Mobile : +216 98 732 440 • +216 28 210 007
Tel. Fixe : +216 71 862 700 • +216 71 861 106
Fax : +216 71 861 113
Email : mkammoun@legalys.tn

Formation académique

| | |
|--|---|
| D.E.A. en Droit des Affaires (2001) | Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, Tunisie |
| Certificat en Droit International Privé (2002) | Académie de Droit International de La Haye, La Haye, Pays Bas |
| Maîtrise en Sciences Juridiques (1999) | Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, Tunisie |

Expérience professionnelle

- Arbitre accrédité auprès de l'Instance Nationale des Télécommunications en matière de règlement des différends portant sur les noms de domaine (2012).
- *Managing Partner*, Legalys Avocats&Conseils (société professionnelle d'avocats) (Février 2011 jusqu'à présent).
- Expert en droit tunisien, ayant préparé plusieurs *expert reports* et *witness statements* dans le cadre de contentieux devant les juridictions anglaises, au Royaume Uni.
- *Avocat senior associate*, cabinet Ferchiou (2004 - 2011).

- Enseignant-assistant (droit privé), Faculté des Sciences Juridiques de Tunis (2002 - 2003).
- Avocat au barreau de Tunis, Tunisie (depuis 2001).

Expérience relative aux noms de domaine / propriété intellectuelle

- Traitement de nombreuses problématiques de la propriété intellectuelle : assistance et conseil dans le cadre de projets technologiques posant des questions de droit de la propriété intellectuelle, ainsi que la gestion de plusieurs contentieux de contrefaçon en matière de marques de service et de commerce, dessins et modèles industriels, appellations d'origines, droits d'auteur, etc. (oppositions aux dépôts, actions en nullité ou en déchéance, recours en réparation, plaintes pénales, etc.) ;
- Assistance juridique et préparation d'une convention de partenariat portant sur l'utilisation du nom de domaine « *opennet* » ;
- Litiges portant sur plusieurs marques et enseignes internationales dans les domaines de la maroquinerie, de l'hôtellerie, de l'industrie et des services, etc. ;
- Due diligence à l'occasion de la cession de plusieurs marques tunisiennes à une multinationale de fabrication de cosmétiques et produits d'entretien.

Expérience relative aux télécommunications

- Bonne connaissance du cadre légal dans le domaine des télécommunications et des prérogatives de l'INT, de son rôle de régulateur dans le marché des télécommunications, et de ses compétences partagées (avec le ministère des télécommunications) ou chevauchées (entre le conseil de la concurrence et les juridictions de droit commun) ;
- Mémoire portant sur une étude juridique et un commentaire des décisions de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT) en matière contentieuse (2007) ;
- Assistance juridique d'un opérateur de télécommunications dans le cadre de contentieux auprès de l'Instance Nationale des Télécommunications (INT) ;
- Participation à plusieurs due diligence à l'occasion de la privatisation d'un opérateur public de télécommunications et à l'occasion de l'acquisition d'un fournisseur de service internet leader sur le marché tunisien.

Expérience relative à l'arbitrage

- Pratique régulière des arbitrages internes et internationaux à travers une assistance juridique et/ou représentation de plusieurs sociétés durant toutes les phases de l'arbitrage : de la rédaction de la clause d'arbitrage, en passant par la représentation des parties au cours de la procédure d'arbitrage ou à l'occasion des recours aux juridictions étatiques le cas échéant (procédure de référé pré-arbitral), la mise en œuvre de l'arbitrage (désignation en tant qu'arbitre par l'une des parties), jusqu'à l'obtention de la sentence arbitrale, sa reconnaissance (sentence arbitrale étrangère), son annulation ou son exécution ;
- Assistance et représentation d'une société établie à Londres dans le cadre d'un arbitrage international l'opposant à une entreprise publique tunisienne pour une valeur de vingt millions d'euros (en cours) ;
- Assistance juridique d'un opérateur de télécommunications dans le cadre d'un contentieux pré-arbitral ;
- Connaissance des principaux règlements d'arbitrage (CNUDCI, CCI, etc.).

Expérience relative au règlement des litiges / contentieux en général

- Contentieux devant le conseil de la concurrence ;
- Représentation de plusieurs sociétés dans le cadre de contentieux dans les domaines de la distribution et de la rupture des relations commerciales établies, procédures collectives, etc. ;
- Contentieux administratif et contentieux des marchés publics.

Langues :

Arabe : parlé, lu et écrit : excellent
Français : parlé, lu et écrit : excellent
Anglais : parlé, lu et écrit : excellent